

SOMMAIRE

- 1) DECLARATION DE CONFORMITE
- 2) INTRODUCTION
- 3) DESCRIPTION DE LA MACHINE ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
- 4) SIGNAUX D'AVERTISSEMENT
- 5) SIGNAUX DE DANGER
- 6) NORMES DE SECURITE GENERALES ET PREVENTION DES ACCIDENTS
- 7) NORMES POUR LA SECURITE DE L'OPERATEUR
- 8) CIRCULATION SUR ROUTE
- 9) TRANSPORT PAR CAMION
- 10) POSITION DE L'EPANDEUR D'ENGRAIS DURANT LE TRANSPORT PAR CAMION
- 11) ATTELAGE AU TRACTEUR
- 12) UTILISATION DE L'EPANDEUR
- 13) INSTRUCTION D'UTILISATION
 - Chargement de l'engrais
 - Début de la distribution
- 14) REGLAGE DES PALETTES
- 15) ACCESSOIRES
- 16) NIVEAU DE BRUIT
- 17) ARRETS SAISONNIERS
- 18) NETTOYAGE ET ENTRETIEN
 - Boulons
 - Pneus
 - Outils
 - Lubrification
- 19) REPARATIONS – REMPLACEMENTS
- 20) DEMOLITION

1) DECLARATION DE CONFORMITE

2) INTRODUCTION

- Le présent manuel contient des informations concernant les instructions d'utilisation, l'entretien et les pièces détachées des épandeurs d'engrais mod. EMT QUAD.
- Le fonctionnement correct et sûr de la machine dépend d'une utilisation et d'un entretien correct.

Il est nécessaire de respecter scrupuleusement les instructions techniques décrites dans ce manuel afin de préserver la machine d'éventuels inconvénients susceptibles de nuire à son bon fonctionnement et à sa durée de vie.

Il est aussi nécessaire de respecter les normes de sécurité décrites dans ce manuel afin de préserver l'opérateur et les tiers.

AVERTISSEMENT

- **L'opérateur doit absolument lire attentivement et bien comprendre toutes les instructions de ce manuel AVANT DE COMMENCER A UTILISER LA MACHINE. La non-observation de ces instructions, ou de l'une d'entre elle, dégage le fabricant de toute responsabilité en cas de dommages éventuels à la machine, aux biens ou aux personnes.**
- Le manuel fait partie intégrante de la machine, par conséquent, il doit être conservé avec soin durant toute la vie opérationnelle de la machine:
- Contacter le Bureau Technique du Fabricant pour toute information de caractère technique concernant la sécurité d'utilisation de la machine.
- Les éventuelles réparations doivent être exécutées exclusivement par du personnel technique autorisé par le revendeur.
- Utiliser des pièces détachées originales ; dans le cas contraire, le fabricant décline toute responsabilité en cas de fonctionnement incorrect de la machine et, par conséquent, toute forme de garantie sera annulée.

3) DESCRIPTION DE LA MACHINE ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Ces épandeurs d'engrais ont été conçus et fabriqués pour la distribution de l'engrais dans les champs agricoles et doivent être tractés par un tracteur pour pouvoir être utilisés ; les roues de l'épandeur transmettent le mouvement au disque distributeur.

Les épandeurs d'engrais EMT QUAD sont constitués de :

- 1) Trémie
- 2) Levier de commande pour l'ouverture / fermeture des orifices de sortie
- 3) Disque distributeur avec palettes
- 4) Différentiel à engrenages
- 5) Châssis de support
- 6) Roue
- 7) Timon de traction
- 8) Levier d'enclenchement de la rotation disque distributeur

Sur la machine est appliquée la plaquette signalétique (A).

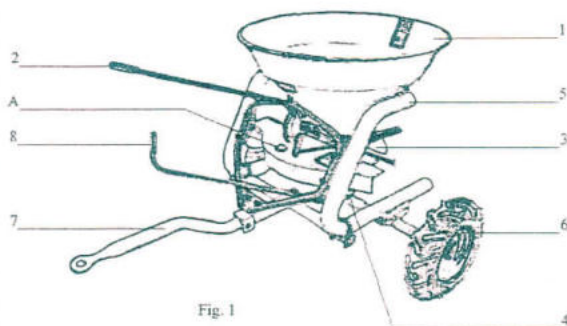


Fig. 1

De plus, sont aussi appliqués sur la machine des signaux de danger, avertissement et indication décrits aux paragraphes 4), 5), 6) :

Les plaquettes signalétiques et les signaux posés sur la machine font partie intégrante de cette dernière et ne doivent être enlevés sous aucun prétexte.




L'opérateur doit respecter ces indications et doit les conserver propres et en parfait état pendant toute la durée de fonctionnement de la machine.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES





| | |
|---------------------------------|---|
| Capacité de la trémie | 260 litres (SuperJet 300) - 310 litres (SuperJet 400) |
| Largeur d'épandage | 6 ÷ 18 m |
| Poids lourd (max.) | 430 kg. |
| Poids à vide (tare) | 120 kg. |
| Vitesse de fonctionnement | 4 ÷ 12 Km / h |
| Capacité de distribution max. | 2,5 hectare / h |
| Système de distribution engrais | effet centrifuge avec disque rotatif |
| Boîte engrenages | couple conique R = 1 : 4 |
| Pneus | TM 5.00 x 10 ou 18 x 950 x 8 |
| Système de freinage | aucun |
| Dimensions : | |
| Largeur | 1,20 m |
| Longueur | 1,98 m |
| Hauteur | 1,35 m |

Ces épandeurs d'engrais peuvent fonctionner sur des terrains avec une pente max. de 5%

4) SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

| | |
|--|---|
|  | Dans ce manuel, le symbole ci-contre signifie que cette prescription est importante pour la sécurité. Ne pas la respecter signifie prendre des risques pour soi-même et pour les autres. |
|  | Avant de commencer à utiliser la machine, lire attentivement et bien comprendre le manuel d'instructions et d'utilisation. |
|  | Avant d'effectuer une intervention quelconque d'entretien et de réglage sur la machine, poser cette dernière au sol et consulter le manuel d'instructions au paragraphe 18) "Nettoyage et Entretien". |

5) SIGNAUX DE DANGER

| | |
|---|--|
|  | Danger dû à la projection de l'engrais ; attention au visage et plus particulièrement aux yeux. Se tenir à distance de sécurité de la machine (en marche min. 30 m). |
|  | Danger d'amputation des membres supérieurs. Se tenir à distance de sécurité de la machine. |
|  | Danger d'écrasement des pieds. Ne pas s'approcher des organes en mouvement. |
|  | Danger de coincement des mains avec l'agitateur. Ne pas mettre les mains dans la trémie lorsque l'agitateur est en mouvement. |

6) NORMES DE SECURITE GENERALES ET PREVENTION DES ACCIDENTS

! Avant de commencer à utiliser la machine, l'opérateur doit lire attentivement les normes de sécurité et de prévention des accidents décrites ci-dessous :

- Il est nécessaire de suivre scrupuleusement ces normes afin de préserver la sécurité de l'opérateur et des autres personnes.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces normes.

! ATTENTION : Les épandeurs d'engrais sont des machines à risque résiduel dans la mesure où certaines pièces mobiles dont ils sont équipés ne peuvent être suffisamment protégées pour ne pas compromettre le fonctionnement de la machine.

- 1) Prêter une attention particulière aux symboles d'avertissement et de danger ainsi qu'aux indications figurant dans le présent manuel et sur la machine.
- 2) Les interventions de réglage et d'entretien sur la machine doivent toujours être effectuées après avoir éteint le moteur et bloqué le tracteur.
- 3) Ne jamais toucher, sous quelque prétexte que ce soit, les pièces en mouvement.
- 4) Il est interdit de transporter sur l'épandeur des personnes, animaux ou biens, à l'exception de l'engrais prévu:
- 5) Tout usage de la machine autre que celui prévu est interdit:

! En phase d'exécution, durant la distribution de l'engrais, afin d'éviter tout dommage envers des tiers, il est nécessaire de contrôler constamment qu'aucune personne ou aucun animal ne se trouve dans le rayon d'action de la machine.

- Distance minimum des personnes par rapport au lieu d'exécution : 30 mètres (fig. 2).
- L'opérateur ne doit pas travailler en présence de personnes exposées dans la zone de distribution de l'engrais (fig. 3).

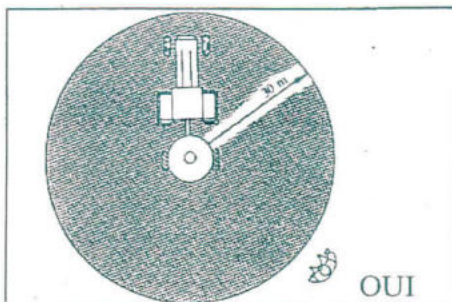


Fig. 2

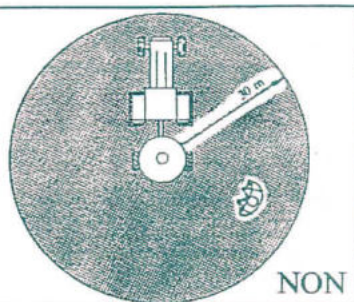


Fig. 3

Au cas où quelqu'un s'approcherait des limites susmentionnées, l'opérateur doit immédiatement suspendre l'épandage jusqu'à ce que les personnes, après avoir été avisées par des signaux sonores, lumineux, etc., se soient éloignées de la zone à risque, dans laquelle elles risquent d'être touchées par l'engrais ou subir des dommages dus aux organes de la machine en mouvement.

7) NORMES POUR LA SECURITE DE L'OPERATEUR

Il est prévu que la machine soit commandée par un seul opérateur, lequel, durant l'épandage, doit se trouver au poste de conduite du tracteur.

Durant l'épandage l'opérateur ne doit jamais quitter le poste de conduite, à l'intérieur duquel il est protégé car il est construit dans le respect des normes prévues pour les tracteurs, et depuis lequel il doit être en mesure d'intervenir le plus rapidement possible en cas d'inconvénients.

L'OPERATEUR, DEPUIS LE POSTE DE CONDUITE DU TRACTEUR DOIT :

- **! AVOIR LES COMMANDES A PORTEE DE MAIN :**

- 1) Arrêt du moteur
- 2) Levier d'ouverture/fermeture des bouches de sortie de l'épandeur
- 3) Levier de départ/arrêt du mouvement du disque distributeur

- **! ETRE EN MESURE DE CONTROLER DIRECTEMENT :**

- 4) la présence de personnes dans la zone de distribution et d'avance du tracteur
- 6) le mouvement/arrêt du disque distributeur d'engrais

L'opérateur doit disposer d'un champ de vision adapté pour contrôler toutes les manœuvres avec le tracteur avec l'épandeur tracté.

Dans le cas contraire, il DOIT SUSPENDRE L'EPANDAGE tant que la zone n'est pas dégagée.

L'opérateur doit porter des vêtements sans parties libres (ceinture, écharpe, foulard, jupes longues, etc.) susceptibles de l'entraîner entre les pièces mobiles de la machine.

Avant de descendre du tracteur, l'opérateur doit :

- arrêter le moteur et enclencher la vitesse faible
- serrer le frein de stationnement
- enlever la clé.

! Il est strictement interdit de s'interposer entre le tracteur et la machine lorsque le moteur est en marche.

L'opérateur doit toujours conserver les protections dont la machine est équipée en parfait état.

Avant de démarrer le moteur, l'opérateur doit contrôler que le levier de vitesse est au point mort et que la prise de force est désenclenchée.

Durant le remplacement des pièces d'usure ou toute autre opération concernant la machine (intervention à effectuer par du personnel technique), l'opérateur doit :

- vérifier que le moteur du tracteur est éteint, avec une vitesse et le frein de stationnement enclenchés ;
- toutes les interventions doivent être effectuées sur un sol horizontal.

En cas de choc accidentel contre un obstacle, l'opérateur doit :

- s'arrêter immédiatement et, après avoir mis en fonction toutes les sécurités précédemment décrites, effectuer un contrôle attentif.
- En cas de doute, contacter le personnel technique.

8) CIRCULATION SUR ROUTE

Cette machine a été fabriquée pour fonctionner dans les champs agricoles.

En cas de nécessité de circuler sur des routes publiques, l'opérateur doit préalablement contrôler qu'elle est en règle avec les normes du Code de la route.

Avant de se rendre sur les routes publiques, l'opérateur doit contrôler :

- les dépassements latéraux
- les dépassements longitudinaux des axes
- la capacité de traction du tracteur
- le fonctionnement du système de freinage du tracteur
- les dispositifs de signalisation lumineux et réfléchissants
- toutes les instructions du code de la route.

Avant de circuler sur route, l'opérateur doit vérifier qu' aucune motte de terre ne se décroche du tracteur ou de l'épandeur afin de ne pas salir le revêtement routier et créer des accidents.

! Il est strictement interdit de transporter des personnes, animaux ou biens sur la machine autre que l'engrais prévu (voir fig. 4).

! Il est rigoureusement interdit de conduire ou de confier la conduite du tracteur à des personnes mineures, sans permis de conduire, non expertes ou ne se trouvant pas dans de bonnes conditions de santé physique ou mentale.

Nous rappelons que la conduite du tracteur avec l'épandeur tracté est conditionnée par ces dernières, notamment la tenue de route, la capacité de freinage et de braquage.

Avant d' abandonner le poste de conduite du tracteur, l' opérateur doit :

- éteindre le moteur
- enclencher le frein de stationnement
- enclencher une vitesse faible
- enlever la clé de démarrage du tableau de bord.

Si l'opérateur n'est pas certain du respect du code de la route, il doit se charger de transporter l'épandeur sur un camion ou à l'aide de moyens appropriés répondant aux normes relatives à la circulation sur route.

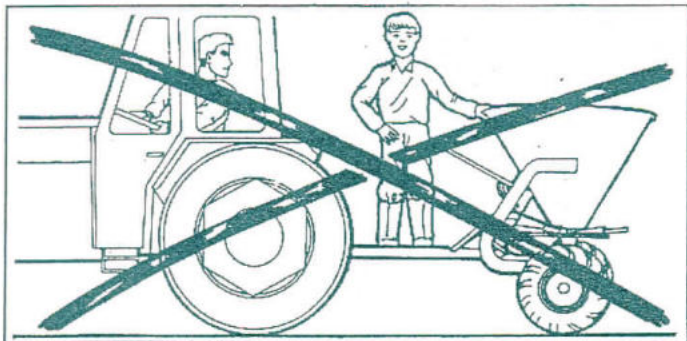


Fig. 4

9) POSITIONNEMENT DE L'EPANDEUR DURANT LE TRANSPORT PAR CAMION

Vérifier que la capacité du moyen de transport est suffisante.

La tare de la machine en version standard est indiquée dans le tableau des caractéristiques techniques (paragraphe 2) .

Charger la machine comme indiqué fig. 5.

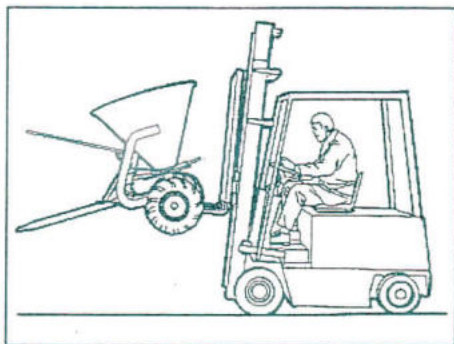


Fig. 5

Fixer les roues avec des dispositifs de butée appropriés pour maintenir la machine immobile durant le transport.

10) TRANSPORT PAR CAMION

Vérifier que la capacité du véhicule est suffisante.

Vérifier que le caisson présente des dimensions suffisantes et que les parties qui dépassent ne vont pas au-delà des limites prévues par le code de la route.

Attacher l'équipement comme il se doit, ainsi que les éventuels accessoires séparés.

11) ATTELAGE AU TRACTEUR

! L'épandeur d'engrais EMT QUAD est du type tracté par un tracteur et l'attelage est une opération qui risque de présenter des dangers.

! Plus particulièrement, le fabricant informe l'opérateur que ces épandeurs d'engrais ne sont pas équipés d'un propre système de freinage, par conséquent, il est nécessaire de respecter toutes les instructions pour une sécurité totale.

Ensuite, les manœuvres manuelles de déplacement de l'épandeur peuvent être effectuées, après avoir désenclenché le mouvement du disque distributeur avec le levier, uniquement avec la trémie vide, sur un sol plat et pour effectuer de petits mouvements de la machine ; tous les autres déplacements doivent être effectués avec la machine attelée au tracteur.

Avant de procéder à l'attelage au tracteur, l'opérateur doit vérifier que le tracteur qui sera utilisé est capable de tracter l'épandeur lorsque ce dernier est en pleine charge. Pour ce faire, il est conseillé de consulter le manuel d'utilisation du tracteur.

L'opération d'attelage doit être effectuée à plat et la trémie de l'épandeur doit être vide.

! A la conduite du tracteur, l'opérateur doit se rapprocher le plus près possible avec le crochet de traction arrière de l'orifice du timon de l'épandeur.

L'opérateur doit alors descendre du tracteur (voir instructions paragraphe 7), ou se faire aider par une personne formée à cet effet et sous sa totale et propre responsabilité pour accomplir l'intervention, et unir le crochet de traction à l'orifice du timon puis introduire la cheville de sécurité du crochet.

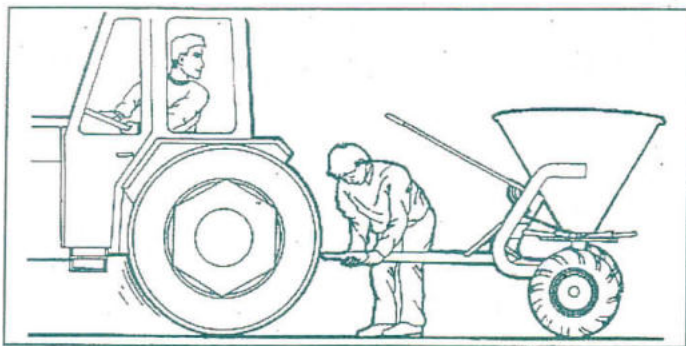


Fig. 6

Les quantités d'engrais épandu, indiquées dans le tableau, peuvent en réalité être légèrement différentes à cause de divers facteurs tels que la teneur en humidité, le type d'engrais, les conditions météorologiques et l'état du terrain : par conséquent, avant de procéder à l'épandage sur les champs agricoles, le fabricant conseille d'effectuer préalablement un essai afin de vérifier que la quantité distribuée correspond aux exigences de l'utilisateur.

- Pour une distribution uniforme de l'engrais, l'opérateur doit vérifier que le disque de distribution est en position horizontale durant le fonctionnement.

13) INSTRUCTIONS D'UTILISATION

! Avant la mise en service de la machine, l'opérateur doit vérifier le serrage de toutes les vis.

CHARGEMENT DE L'ENGRAIS

Après avoir attelé l'épandeur au tracteur (voir paragraphe 11), l'opérateur peut charger l'engrais dans la trémie en respectant les instructions suivantes :

- l'épandeur ne peut être chargé qu'après avoir été attelé au tracteur
- le chargement doit être effectué avec le tracteur arrêté et le frein enclenché
- les orifices de sortie doivent être fermés
- le disque de distribution doit être arrêté et désaccouplé du mouvement des roues
- éviter de charger au-delà du niveau maximum de la trémie, pour éviter des fuites d'engrais sur le terrain, il est même conseillé de ne pas remplir la trémie jusqu'au bord
- charger l'engrais le plus près possible du lieu d'épandage car un long transfert de la machine peut provoquer la rupture des organes de transmission suite à un tassement de l'engrais
- vérifier qu'aucun corps étranger (pierres, cailloux, morceaux de nylon ou autre) ne soit introduit en même temps que l'engrais

DURANT CES OPERATIONS, L'OPERATEUR DOIT PORTER DES GANTS, DES LUNETTES, DES CHAUSSURES DE PROTECTION AINSI QU' UN MASQUE DE PROTECTION.

12) UTILISATION DE L'EPANDEUR

Ces machines sont fournies prêtes à être utilisées et sont adaptées pour distribuer sur les champs agricoles, dans les vignes et les vergers (uniquement avec l'accessoire convoyeur pour l'épandage localisé), les types d'engrais suivants :

- AZOTES
- PHOSPHATES
- COMPLEXES
- AU POTASSE
- SPECIAUX
- SPECIAUX DIVERS
- PULVERULENTS
- EN GRANULES
- SEL - SABLE

ainsi que les types de semis suivants :

- BLE
- VESCE
- SEIGLE
- ORGE
- TREFLE VIOLET
- RIZ SEC
- MILLET
- LUZERNE
- AVOINE
- BETTERAVE
- LIN
- RIZ MOUILLE

Cette machine N' EST PAS adaptée pour distribuer d' autres types d'engrais tels que, par exemple :

- FUMIER
- ENGRAIS ORGANIQUE AVEC UNE HUMIDITE SUPERIEURE A 5 %
- ENGRAIS LIQUIDES
- POISONS

Pour une distribution correcte de l'engrais, le fabricant conseille de suivre les indications du tableau suivant :

| TABLEAU D' EPANDAGE (kg / hectare) | | | | |
|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----|-----|
| ENGRAIS | POSITION D' OUVERTURE | VITESSE DE FONCTIONNEMENT (km / h) | | |
| | | 4 | 8 | 12 |
| UREE | 1/3 | 331 | 61 | 12 |
| | 2/3 | 446 | 175 | 113 |
| | 3/3 | 601 | 330 | 268 |
| SCORIES THOMAS | 1/3 | 369 | 118 | 61 |
| | 2/3 | 484 | 233 | 146 |
| | 3/3 | 640 | 288 | 251 |
| SEL | 1/3 | 395 | 104 | 47 |
| | 2/3 | 580 | 219 | 156 |
| | 3/3 | 749 | 373 | 296 |
| SEMIS | 1/3 | 328 | 74 | 21 |
| | 2/3 | 429 | 188 | 106 |
| | 3/3 | 591 | 332 | 205 |

DISTRIBUTION DE L'ENGRAIS

L'opérateur doit maintenir une vitesse constante du tracteur afin d'obtenir une distribution uniforme de l'engrais sur les champs.

Pour exécuter des passes croisées, le fabricant conseille de procéder comme indiqué à la fig. 7.

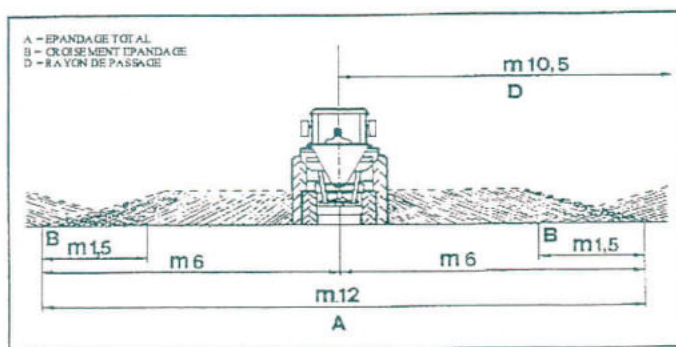


Fig. 7

Si, durant la distribution, l'opérateur ne veut pas épandre de l'engrais à certains endroits du champ, il doit fermer la bouche de sortie et, simultanément, désaccoupler le mouvement du disque distributeur des roues de l'épandeur.

Pour activer le levier A d'enclenchement du disque distributeur, il est nécessaire de procéder à l'introduction avec les roues en mouvement lent et pour faire descendre l'engrais sur le disque distributeur, agir sur le levier B, comme indiqué à la fig. 8.

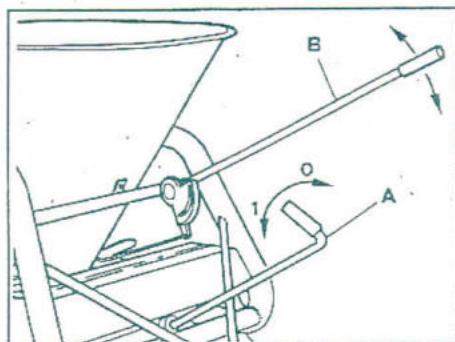


Fig. 8

14) REGLAGE DES PALETTES

Au cas où la distribution de l'engrais sur le champ ne serait pas en tous points uniforme, l'opérateur peut intervenir en modifiant l'angle de toutes les palettes en déplaçant la fixation sur les orifices prévus sur le disque de distribution.

Le fabricant a prévu la fixation des palettes au disque au moyen de l' orifice B pour distribuer l'engrais de façon uniforme par rapport au sens de marche du tracteur.

Pour corriger les éventuels manques d' uniformité latérale lors de la distribution de l'engrais, l'opérateur peut :

- fixer les palettes sur l' orifice C pour déplacer la distribution de l'engrais plus à droite par rapport au sens de marche
- fixer les palettes sur l' orifice A pour déplacer la distribution de l'engrais plus à gauche par rapport au sens de marche
- A la fin, serrer toutes les vis .
- Durant ce réglage, l'opérateur doit respecter les indications relatives aux normes de sécurité (voir paragraphe 7).
- Le Bureau technique du fabricant est à disposition pour tout conseil et renseignement complémentaire.

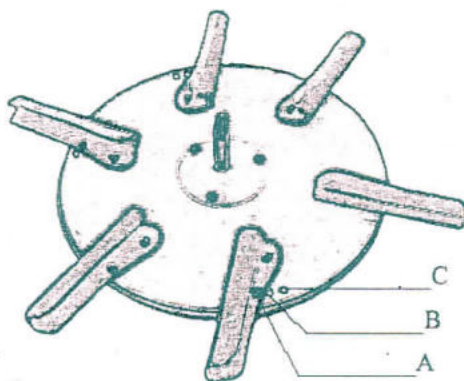


Fig 9

15) ACCESSOIRES

Pour ces épandeurs, le fabricant a prévu les accessoires suivants :

| ART | DESIGNATION | REFERENCE |
|-----|-------------------------------------|-----------|
| 1 | Grille filtrante galvanisée à chaud | R.000 |
| 2 | Attelage pour crochet sphérique | T.042 |
| 3 | Roues larges 18 x 9,50 x 8 | R.020 |

ART. 1 " Grille filtrante galvanisée à chaud "

La grille filtrante pour la trémie est un accessoire qu'il est conseillé d'appliquer afin d'éviter que des corps solides étrangers, ramassés en même temps que l'engrais en vrac, puissent endommager l'épandeur.

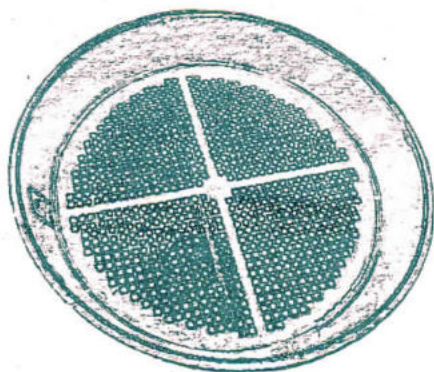
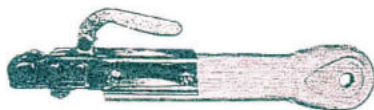


Fig. 13

ART.2 " Attelage au moyen d'un crochet sphérique "

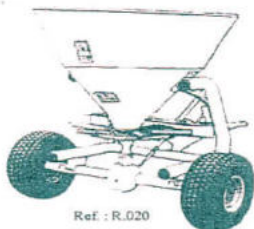
Si le moyen de traction de l'épandeur est doté d'un crochet d'attelage avec tête sphérique, il est possible de remplacer la boucle située sur le timon de l'épandeur par un attelage à crochet sphérique.

Ref : T.042



ART. 3 " Roues larges : 18 x 9,50 x 8 "

L'utilisation des roues larges est conseillée pour distribuer l'engrais sur des terrains herbeux tels que terrain de football, de golf, etc.



16) BRUIT

Le niveau sonore à 1,6 m de hauteur et 1 m de distance de l'équipement est inférieur à 70 dB (A) :

Au poste de conduite du tracteur, il est d'environ 50 dB (A).

VIBRATIONS négligeables transmises au poste de conduite.

17) ARRETS SAISONNIERS

Lorsque l'épandeur doit rester inutilisé pendant plusieurs mois, l'opérateur doit effectuer les opérations suivantes :

- graisser les supports
- graisser le pont différentiel
- laver la machine à l'eau
- contrôler le serrage des vis
- contrôler l'usure des palettes et de l'agitateur
- emmagasiner la machine dans un endroit sec et propre en la soulevant du sol, avec la trémie vide et recouverte d'une bâche.

18) NETTOYAGE ET ENTRETIEN

! EFFECTUER CES OPERATIONS APRES AVOIR ARRETE L' EPEANDEUR, VIDE LA TREMIE ET DESACCOUPLE LE DISQUE DISTRIBUTEUR DES ROUES

- Immédiatement après utilisation, laver l'épandeur avec un jet d'eau, plus particulièrement la partie inférieure de la trémie, le disque de distribution, les bouches de sortie et le carter de protection.
- A la fin de chaque traitement, lubrifier le disque rotatif et le doseur avec un peu d'huile.
- Tous les ans, effectuer des retouches de peinture sur les parties métalliques découvertes.
- En cas de machine équipée d'un convoyeur, pour effectuer un nettoyage correct, il est conseillé de le démonter afin de nettoyer.
- Conserver l'épandeur dans un endroit couvert, sec, avec le timon levé par rapport au sol comme en position d'utilisation et avec la trémie vide.

! NE PAS RETOURNER LA MACHINE

En cas de nécessité de remplacer certains composants de l'épandeur, le fabricant conseille d'utiliser uniquement des pièces de rechange originales et décline toute responsabilité en cas de pannes ou défauts provoqués par d'autres composants montés.

! Conserver les huiles et graisses hors de la portée des enfants.

! Toujours lire attentivement les avertissements et précautions d'utilisation indiqués sur le conteneur.

! Eviter tout contact avec la peau.

! Se laver soigneusement après usage.

BOULONS :

- Contrôler le serrage de toutes les vis, des boulons des roues et des éventuels graisseurs.

EFFECTUER CE CONTROLE : avant la première mise en service de la machine, après les 50 premières heures de fonctionnement et annuellement.

PNEUS :

- Contrôler la pression des pneus tous les 6 mois :

- pour les pneus type 5.00 x 10 elle doit être de 2 bars
- pour les pneus type 18 x 950 x 4 PR elle doit être de 2,2 bars

- Contrôler l'état d'usure des revêtements avant d'utiliser l'épandeur.

OUTILS :

- Contrôler l'état d'usure du disque distributeur, des palettes et de l'agitateur.
- Contrôler le serrage des vis et des palettes (12 Kgm).
- En cas d'usure, les remplacer par des pièces détachées originales.

LUBRIFICATION :

- Pont différentiel :

Les engrenages du différentiel sont lubrifiés avec 1 kg de graisse CAT.2
Les points de graissage prévus sont au nombre de 2.

VERIFICATIONS périodiques à effectuer :

- Contrôler la présence de graisse avant la première mise en service de la machine
- graisser le différentiel toutes les 50 heures de fonctionnement, après les arrêts saisonniers et avant de l'utiliser.

19) REPARATIONS – REMPLACEMENTS

Lorsque les outils doivent être remplacés, l'opérateur doit :

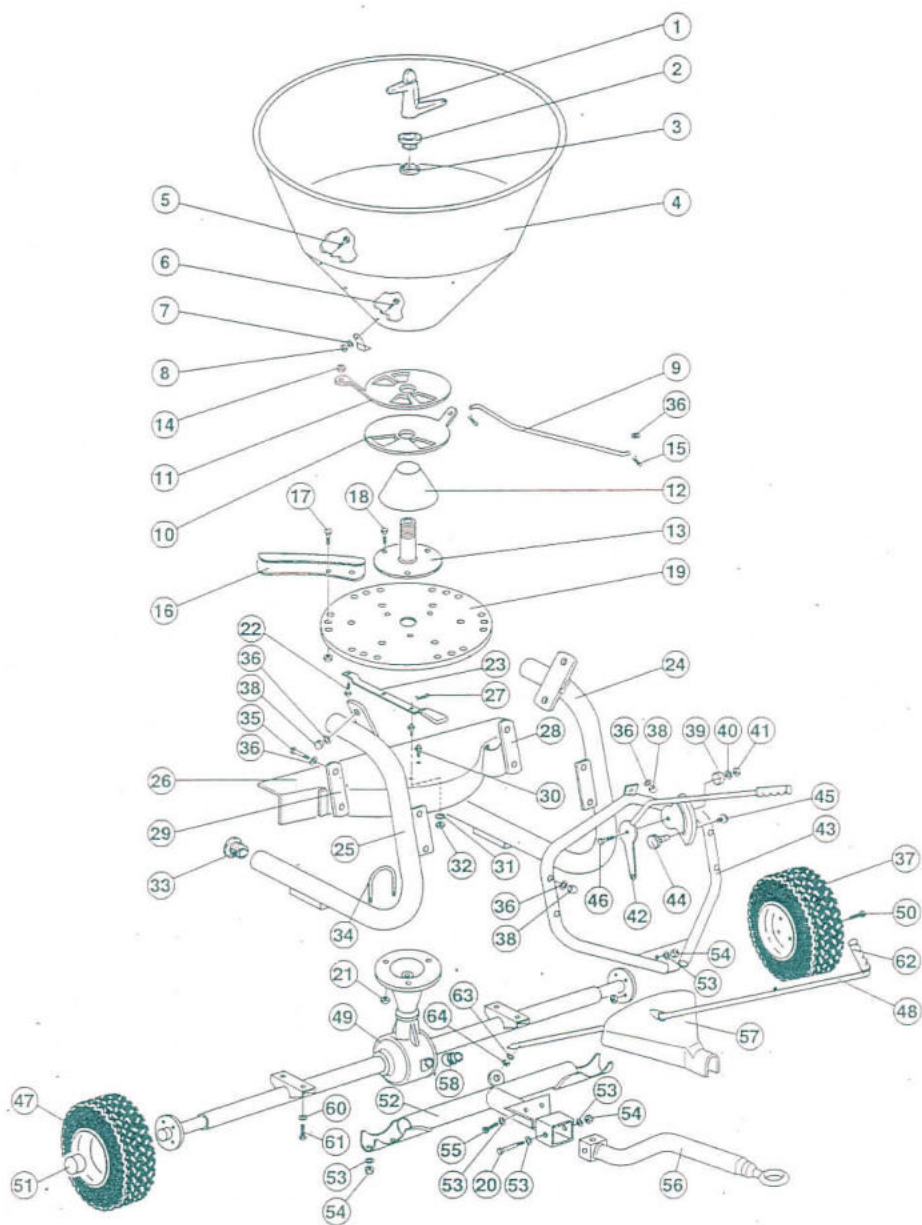
- positionner le tracteur et l'outil comme décrit au paragraphe 7 "Normes pour la sécurité de l'opérateur" ;
- porter une tenue de travail, des gants et des chaussures de sécurité pour se protéger des écrasements ;
- utiliser uniquement des pièces de rechange originales ;
- serrer les vis aux couples prévus ;
- avant de commencer à intervenir, faire tourner lentement la machine afin de contrôler l'absence d'interférences ;
- pour toute autre intervention, contacter les techniciens autorisés par le revendeur.

20) DEMOLITION

A la fin de la vie opérationnelle de l'épandeur, l'opérateur doit :

- laver la machine
- vider la graisse présente dans le réducteur en adoptant toutes les précautions décrites au paragraphe 18 "Nettoyage et Entretien"
- à ce point, la machine est composée exclusivement de substances ferreuses, à remettre aux organismes d'élimination des déchets autorisés.

PIECES DE RECHANGE MOD. EMT QUAD



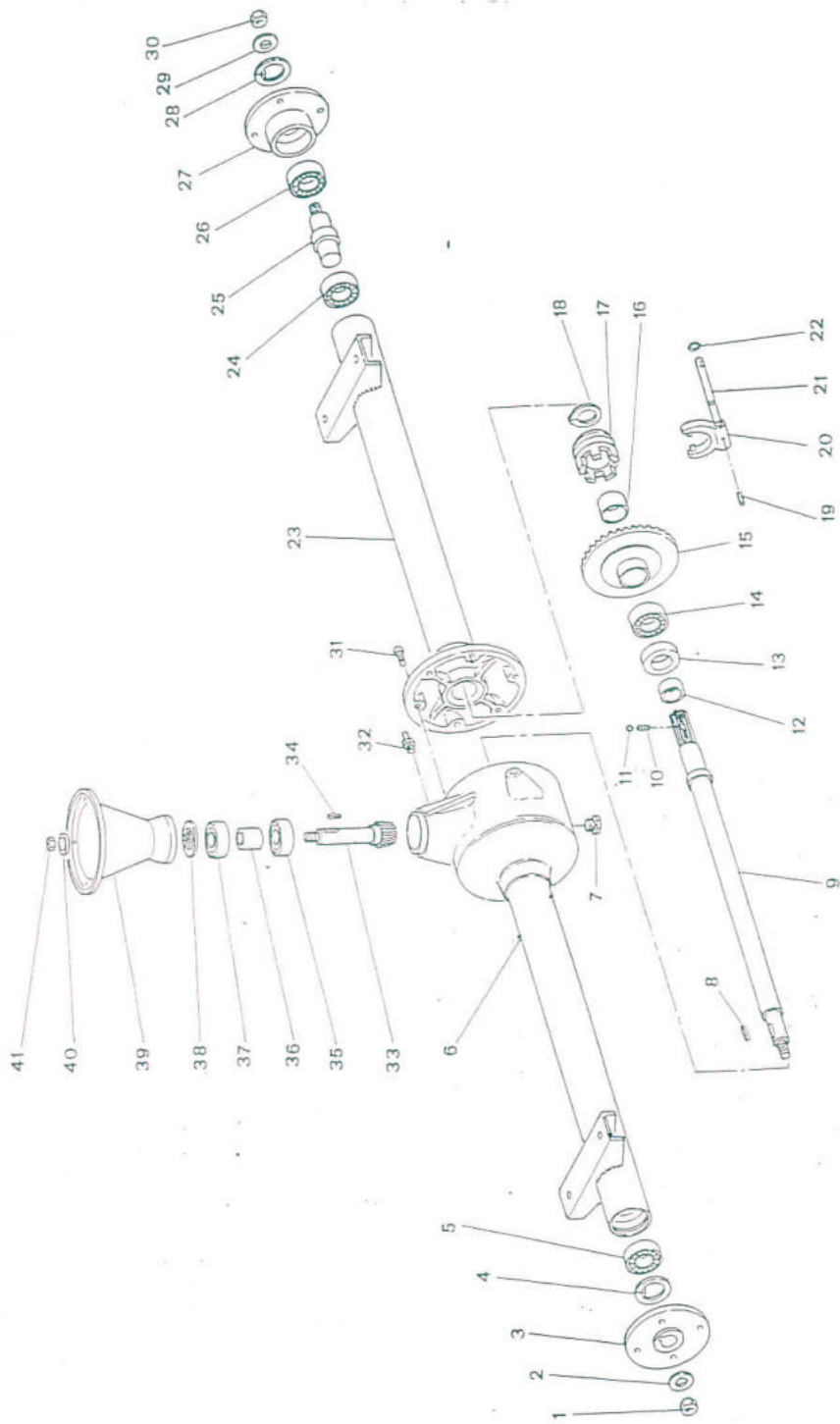
PIECES DE RECHANGE MOD. EMT QUAD

| REF. | DESCRIPTION | REF. | DESCRIPTION |
|------|--------------------------|------|-------------------------------|
| 1 | Agitateur | 33 | Bouchon Ø 76 |
| 2 | Douille | 34 | Cavalier M12 |
| 3 | Seeger | 35 | Vis TH M10x55 |
| 4 | Trémie biconique | 36 | Rondelle Ø 10 |
| 5 | Vis TR 10x25 | 37 | Roue de droite |
| 6 | Vis TR 6x12 | 38 | Ecrou borgne Ø 10 |
| 7 | Plaquette | 39 | Ressort à godet |
| 8 | Ecrou M6 à bride | 40 | Rondelle Ø 10 |
| 9 | Tirant | 41 | Ecrou auto. M10 |
| 10 | Doseur à 2 fentes | 42 | Levier d'ouverture |
| 11 | Doseur à 4 fentes | 43 | Hexagone structure |
| 12 | Cône caoutchouc | 44 | Pommeau M12 |
| 13 | Bride porte-agitateur | 45 | Butée levier |
| 14 | Ecrou M8 autobloquant | 46 | Vis TH M10x40 |
| 15 | Goupille Ø 2,5 | 47 | Roue de gauche |
| 16 | Ailette d'épandage | 48 | Levier enclenchement traction |
| 17 | Vis TR x12 | 49 | Différentiel |
| 18 | Vis TH M8x30 | 50 | Vis TH M12x20 |
| 19 | Plateau de distribution | 51 | Cache-moyeu |
| 20 | Vis TH M12x100 | 52 | "T" porte-timon |
| 21 | Ecrou M8 | 53 | Rondelle Ø 12 |
| 22 | Vis TH M8x20 | 54 | Ecrou auto. M12 |
| 23 | Tige pour droite/gauche | 55 | Vis M 12x35 |
| 24 | Tube structure de droite | 56 | Timon |
| 25 | Tube structure de gauche | 57 | Carter plastique |
| 26 | Carter | 58 | Soufflet |
| 27 | Goupille en "R" 2,5 | 59 | Vis TH 5x40 |
| 28 | Porte carter de droite | 60 | Rondelle Ø 6 |
| 29 | Porte carter de gauche | 61 | Boulon 10x16 |
| 30 | Butée | 62 | Pommeau Ø 21 |
| 31 | Rondelle Ø 8 | 63 | Rondelle Ø 5 |
| 32 | Ecrou M8 | 64 | Ecrou M6 aut. |

POUR COMMANDER LES PIECES DE RECHANGE

Spécifier: mod. – n° planche – n° pièce - quantité

PIECES DE RECHANGE MOD. EMT QUAD DIFFERENTIEL



PIECES DE RECHANGE MOD. EMT QUAD DIFFERENTIEL

| REF. | DESCRIPTION |
|------|---------------------------|
| 1 | Ecrou autobloquant M12 |
| 2 | Rondelle |
| 3 | Moyeu motrice |
| 4 | Seéger |
| 5 | Roulement 25x52x15 |
| 6 | Corps |
| 7 | Bouchon 16x2 |
| 8 | Clavette |
| 9 | Demi-essieu |
| 10 | Ressort 6,3x15 |
| 11 | Bille Ø 6 |
| 12 | Boucle 25x30x10 |
| 13 | Pare-huile 30x52x15 |
| 14 | Roulement 25x52x15 |
| 15 | Couronne Z40 |
| 16 | Douille Bronze 24,9x29x31 |
| 17 | Manchon d'enclenchement |
| 18 | Seeger |
| 19 | Douille élastique 5,5x30 |
| 20 | Fourche |
| 21 | Arbre |
| 22 | OR |
| 23 | Couvercle |
| 24 | Roulement 25x52x15 |
| 25 | Arbre libre |
| 26 | Roulement 25x52x15 |
| 27 | Moyeu libre |
| 28 | Seeger |
| 29 | Rondelle |
| 30 | Ecrou autobloquant M12 |
| 31 | Boulon hexagonal 8x20 |
| 32 | Graisneur |
| 33 | Pignon Z9 |
| 34 | Clavette 6x6x30 |
| 35 | Roulement 20x52x15 |
| 36 | Entretoise 22x27 |
| 37 | Roulement 20x52x1,5 |
| 38 | Seeger |
| 39 | Calice |
| 40 | Rondelle |
| 41 | Ecrou autobloquant M12 |

POUR COMMANDER LES PIECES DE RECHANGE

Spécifier: mod. – n° planche – n° pièce - quantité

